

## Édito

107<sup>e</sup> Congrès de l'AMF

## Le congrès de la liberté



Le 107<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, avec 13 000 congressistes, plus de 65 000 visiteurs au Salon et 65 thèmes abordés, a été celui de tous les records. Il a montré une France vivante qui agit pour le développement économique, pour l'environnement, pour le loge-

ment ; une France moderne, qui se saisit des enjeux de l'intelligence artificielle ou encore des cryptomonnaies ; une France de l'engagement, y compris des jeunes. L'AMF a démontré, une fois encore, son rôle de précurseur, dans l'alerte comme dans les solutions. Depuis des années, nous alertons sur la crise du logement, sur la prolifération du narcotrafic et de son corollaire, le blanchiment d'argent, sur la montée des violences y compris envers les élus, sur l'urgence de l'accès aux soins, sur l'excès de normes et sur la situation des comptes publics.

L'AMF fait des propositions concrètes qui sont le fruit du travail tout au long de l'année des élus qui s'y engagent et de ses services. La libre administration n'est autre que l'absence de tutelle de l'État ou d'une autre collectivité. L'autonomie financière et fiscale, c'est tout simplement la compensation des charges transférées et la part prépondérante des ressources propres sur le reste. La subsidiarité ascendante c'est la capacité de l'échelon le plus proche du citoyen à décider.

En clôture de notre congrès, le Premier ministre s'est exprimé devant les maires. Si certaines de ses annonces ont été accueillies favorablement, comme l'esquisse d'un commencement de simplification, deux enjeux fondamentaux n'ont reçu aucune précision : le budget et la décentralisation... Quoi qu'il en soit, l'AMF poursuit inlassablement son combat pour la liberté locale et les moyens qui l'accompagnent. À quelques semaines seulement des élections municipales, cet appel à la liberté résonne dans tout le pays. Pour que vive notre démocratie locale.

DAVID LISNARD



## La Résolution générale du 107<sup>e</sup> Congrès

Au terme du 107<sup>e</sup> Congrès des maires clôturant un mandat municipal 2020-2026 « d'une intensité historique », André Laignel a présenté, le 20 novembre, devant les congressistes, la résolution générale adoptée à l'unanimité par le Bureau de l'Association, intitulée : « Liberté pour les communes ». Les maires de France appellent de leurs vœux « une action publique renouvelée ». « Nous sommes aujourd'hui les dépositaires de la confiance [des citoyens], devenons demain les partenaires de l'excellence » aux côtés de l'État, exhorte la résolution générale.

### Pour une action publique renouvelée

Les élus posent cependant leurs conditions.

- Première condition : l'État doit cesser de fragiliser les budgets locaux et préserver leur autonomie financière. À court terme et en plein débat sur le projet de loi de finances pour 2026, l'AMF demande au gouvernement de supprimer les prélèvements prévus sur les collectivités qu'elle estime à « près de 8 milliards d'euros » (DILICO, réduction des compensations d'impôts locaux supprimés, modification du FCTVA), d'annuler l'augmentation des cotisations des employeurs publics à la CNRACL, de revenir sur la baisse de cré-

dités dédiés aux territoires et de dégeler la DGF en l'indexant sur l'inflation.

- Deuxième condition posée par les maires pour renouveler l'action publique : rendre aux élus la liberté d'agir.

- La résolution générale énonce aussi quelques principes qui sont autant de préalables sur la base desquels l'AMF souhaite engager « un véritable changement de cap » : la subsidiarité et « l'inscription de la clause de compétence générale des communes dans la Constitution » ; le respect de la libre administration des collectivités « en fixant dans le marbre ce que la Constitution ne fait qu'effleurer : le droit pour chaque collectivité de décider, d'innover, de s'organiser, sans tutelle ni ingérence » ; l'autonomie financière et fiscale en remplaçant « de la fiscalité nationale par une contribution territoriale universelle afin de retisser ainsi le lien fiscal avec le citoyen ».

- Pour l'AMF, le nouvel acte de décentralisation doit enfin se traduire par la création d'un « pouvoir réglementaire local » dévolu aux maires et aux présidents d'intercommunalité qui seraient libres « d'appliquer localement la loi ».

Voir l'article de [www.mairesdefrance.com](http://www.mairesdefrance.com)  
Retrouvez l'intégralité de la résolution de l'AMF sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42884](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42884)

**ELLES ET ILS ONT DIT ...** Décentralisation, budget, statut de l'élu, changement climatique, service public, engagement, le 107<sup>e</sup> Congrès a permis à de nombreuses voix de s'exprimer.



**David Lisnard,**  
président de  
l'AMF

« La véritable décentralisation n'existe pas en pièces détachées. Nous l'avons vu avec les lois MAPTAM

et NOTRe. La décentralisation, ce n'est pas un mécano de compétences – et c'est le piège que nous voulons éviter – mais un souffle, un souffle de liberté. La véritable décentralisation n'existe que dans le respect des principes fondamentaux : libre administration, autonomie financière et fiscale, subsidiarité ascendante. (...) Les décisions doivent d'abord être prises à l'échelon le plus proche du citoyen. Elle est là, la modernité de l'organisation des pouvoirs publics. » *Séance de clôture du Congrès (20 nov. 2025).*



**Gérard Larcher,**  
président du  
Sénat

« L'État est le responsable numéro un de la dette. [Il doit] donc porter l'essentiel des

mesures de réduction de la dépense publique. (...) Les collectivités me paraissent devoir y contribuer. Mais 4,6 ou 7 Mds d'euros, selon les estimations, c'est non ! Car les collectivités, c'est 70 % de l'investissement public. L'effet récessif serait tel... Voilà pourquoi le Sénat dit 2 Mds [de contribution] mais pas plus et [propose] de supprimer le Dilico pour les communes. » *Sur AMF TV (20 nov. 2025).*



**Anne Hidalgo,**  
Maire de Paris

« Partout en France, malgré les contraintes, malgré les vents contraires, les budgets difficiles, les communes ont avancé. Les com-

munes n'ont cessé d'investir dans le service public, dans la solidarité, dans la transition écologique. Nous avons avancé. Chaque jour, des écoles sont rouvertes, des gymnases sont construits, des maisons de santé, des lieux de culture créés, des arbres plantés, des pistes cyclables aménagées, des emplois sauvegardés ou même des emplois créés. Et, cela, le mandat de maire le permet. » *Séance d'ouverture du Congrès (18 nov. 2025).*



**André Laignel,**  
1<sup>er</sup> vice-président  
délégué  
de l'AMF

« Les communes heureusement car nous avons surmonté depuis six ans toutes les crises. Les maires ont été

présents quand tout vacillait. L'État ne nous oublie pas quand il s'agit de répondre à l'urgence (...). Mais les moyens ne suivent pas et [sa] reconnaissance s'étirole tellement vite... (...) Ce mandat de crise (...) a révélé à nos concitoyens que sans les communes, sans les maires, sans leurs équipes, la France ne serait pas ce qu'elle est. » *Séance d'ouverture du Congrès (18 nov. 2025).*



**Murielle Fabre,**  
Secrétaire  
générale de  
l'AMF

« Cette mandature a été particulière. Près de 40 maires démissionnent par mois. C'est quatre fois plus que la

mandature précédente. 40 % des collègues ont aussi, à un moment donné de leur mandat, songé à démissionner. Ce mandat a été exigeant : responsabilité croissante, bureaucratie qui nous écrase, usure due à la fatigue, incivilités, montée des agressions envers les élus, etc. Mais le mandat a été passionnant ! Nous sommes au service des habitants. 6 maires sur 10 comptent se représenter. L'engagement est toujours là. » *Sur AMF TV (18 nov. 2025).*



**Yseult Butcher,** Maire de  
Hao (Polynésie Française)

« Nous n'avons pas attendu les politiques pour agir [face aux changements climatiques et à la perte de la biodiversité]. Aujourd'hui, en tant que maires des Tuamotu, nous travaillons en association avec la population, en premier lieu, et ce sont nos anciens qui nous disent comment faire pour [préserver] notre biodiversité des Tuamotu, parce qu'elle est unique et nous sommes fiers d'habiter ces atolls. Je dis bien des atolls : nous sommes à deux mètres du niveau de l'eau. Demain, nous serons vraiment les réfugiés climatiques. » *Rencontre des élus d'Outre-mer (17 nov. 2025).*



**Sébastien Lecornu,** Premier ministre

« Ça fait 20 ans que l'on parle d'un statut pour les élus locaux. Et enfin, grâce à l'accord trouvé entre l'Assemblée nationale et le Sénat, on a ce statut des élus locaux, singulièrement des élus municipaux, pour le prochain mandat 2026-2032 pour avoir des conseils municipaux qui ressemblent aux Françaises et aux Français d'aujourd'hui et de demain, pour avoir des outils de protection contre les violences, des outils de protection notamment sur le terrain juridique, pour concilier la vie professionnelle, personnelle et municipale, et là aussi permettre une plus juste reconnaissance des mandats locaux. » *Séance de clôture du Congrès (20 nov. 2025).*



Retrouvez les discours, comptes-rendus et vidéos du Congrès sur [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

## Bilan du 107<sup>e</sup> Congrès : des chiffres records

Le 107<sup>e</sup> Congrès des maires de France et des présidents d'intercommunalité a démontré la pertinence du travail de l'AMF tout au long de l'année. Il a atteint des records de participation avec plus de 13 000 congressistes, ainsi que 65 000 visiteurs et 1 400 exposants au Salon des maires & des collectivités locales. Cette édition a été d'une densité exceptionnelle avec 65 débats et tables rondes. Le contenu de ces échanges a mis en lumière toute l'étendue de l'action des communes et leur nécessité, pour l'aménagement, l'école, les transports, l'environnement, l'insertion des personnes en situation de handicap, le développement économique... Il a aussi démontré leur modernité, avec des débats sur l'intelligence artificielle ou l'usage des cryptomonnaies. De nombreuses personnalités ont fait entendre librement leur voix au Congrès des maires, à l'instar de Gérard Larcher, Jean-Louis Borloo, Philippe Diallo ainsi que le Chef d'État-Major des Armées, le général Fabien Mandon. C'est, enfin, l'intervention du Premier ministre qui a clôturé le Congrès. Retrouvez toutes les informations (comptes-rendus, vidéos, interviews...) du 107<sup>e</sup> congrès sur [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

## Engagement des jeunes

En 1983, 12 % des maires avaient moins de 35 ans, contre 3 % en 2020. Pourtant, les jeunes s'investissent dans des causes multiples mais loin des conseils municipaux (défiance des institutions, crainte d'être instrumentalisés, impression d'un système verrouillé...). Leur énergie citoyenne peut-elle irriguer les conseils municipaux en 2026 ? Au 107<sup>e</sup> Congrès des maires, ce débat a fait émerger plusieurs leviers : s'appuyer sur les forces déjà mobilisées, investir les réseaux sociaux pour casser l'image poussiéreuse de la politique locale, renforcer leur accompagnement par des élus expérimentés, agir sur le « sentiment de légitimité » à devenir élu ... Le défi est de rendre la vie démocratique plus compatible avec leurs réalités, leurs rythmes et leurs priorités. Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42908](http://www.amf.asso.fr/Réf.BW42908)

## Expertise pollution

L'AMF et le Cedre (Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), association assurant une mission de service public auprès de l'État et des collectivités territoriales, ont signé une convention de partenariat. Elle vise à renforcer la diffusion d'informations sur le service d'assistance 24h/24 et 7j/7 du Cedre, destiné aux maires et présidents d'intercommunalité. Ce service apporte une expertise technique et scientifique en cas de pollution accidentelle ou de risque de pollution, qu'il s'agisse de milieux marins, littoraux ou d'eaux intérieures de surface. Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42876](http://www.amf.asso.fr/Réf.BW42876)

## Rencontre des élus ultramarins



Le 17 novembre, près de 1 000 élus ultramarins se sont réunis à Issy-les-Moulineaux en ouverture du 107<sup>e</sup> Congrès. La matinée fut consacrée aux impacts du changement climatique. Les maires, en première ligne face aux différents événements de ces derniers mois (cyclones Chido et Garance, sécheresse, montée des eaux...), ont démontré qu'ils n'avaient pas attendu l'intensification des phénomènes pour innover et adapter le territoire aux aléas. Mais face à l'urgence, ils ont aussi souligné leur isolement et le manque de soutien de la part de l'État. Ils demandent des financements pérennes et un renforcement de la concertation. Le gouvernement a promis de simplifier l'accès aux aides financières. Les travaux de l'après-midi organisé avec la Délégation aux outre-mer du Sénat étaient consacrés à la sécurité et à la lutte contre le narcotrafic. Sur la base d'un travail important du Sénat, les maires, aux côtés des parlementaires, de l'État, avec les forces de sécurité intérieure (FSI) ont pu évoquer les actions concrètes encourageantes pour lutter contre la criminalité et la délinquance hors norme. Mais ils souhaitent renforcer la coordination entre tous les acteurs face à ces enjeux majeurs pour répondre aux attentes fortes des populations qui vivent l'insécurité au quotidien. Voir les articles de [mairesdefrance.com](http://mairesdefrance.com) sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42864](http://www.amf.asso.fr/Réf.BW42864) et [42865](http://www.amf.asso.fr/Réf.42865)

## Revivez le 107<sup>e</sup> Congrès en vidéos

Plus de 65 débats, forums, points-info et ateliers ont rythmé le 107<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. Sur son site internet, l'AMF vous propose de revoir l'ensemble des séquences enregistrées au cours de cet événement unique pour les communes et intercommunalités. Parmi les thèmes qui ont été abordés lors de cette édition : la place du maire dans la sécurité, l'engagement des jeunes et le renouvellement politique en 2026, l'accès aux aides et à l'ingénierie pour les territoires ruraux ou encore les finances locales. Par ailleurs, vous pouvez aussi retrouver en ligne toutes les émissions spéciales de la chaîne éphémère AMF-TV, tournées au SMCL, dans la rubrique « AMF-TV ». Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42913](http://www.amf.asso.fr/Réf.BW42913)

## ENQUÊTE AMF-CEVIPOF

# LES MAIRES REPARTENT AU COMBAT



L'enquête montre qu'en dépit d'un mandat éprouvant marqué par la crise sanitaire, l'inflation, la guerre en Ukraine et l'instabilité politique, près de 58 % des maires envisagent de se représenter en 2026. La majorité juge leur situation financière solide et

reste fortement attachée aux projets d'intérêt général, notamment l'éducation, la jeunesse, la solidarité, la culture et l'action sociale. La fatigue, les tensions au sein des conseils municipaux, les incivilités, la complexité administrative et la pression médiatique pèsent sur leur quotidien. Pourtant, leur engagement reste guidé par le sens du service public, la responsabilité, l'attachement profond à la vie locale et la volonté de continuer à défendre l'intérêt collectif avec résilience et détermination, malgré les obstacles et contraintes multiples.

Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42859](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42859)

plus lourds fragilisent l'équilibre financier des communes et intercommunalités. Fondée sur les comptes de gestion arrêtés au 31 août 2025 par la DGFIP, l'étude met en lumière des tendances préoccupantes pour l'année en cours et esquisse des perspectives tendues pour 2026. Elle alerte sur la capacité réelle des communes à maintenir leurs investissements tout en absorbant ces contraintes.

Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42853](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42853)

## HANDICAP

### 20 ANS APRÈS LA LOI DE 2005



L'AMF a lancé pour la première fois une enquête nationale visant à dresser un état des lieux de l'action des communes et intercommunalités en matière de handicap. Elle s'inscrit plus largement

dans le contexte du bilan de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Les résultats mettent en lumière les actions engagées par le bloc communal pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap, mais également les efforts qu'il reste à fournir et les besoins en matière d'accompagnement financier et technique, d'information et de formation. Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42852](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42852)

## GUIDE PRATIQUE

### VIVRE ENSEMBLE AVEC LES ANIMAUX

Avec près de 80 millions d'animaux de compagnie, les communes sont nombreuses à agir et à s'engager pour améliorer le respect et la place de l'animal en ville. Ainsi, l'AMF, déjà impliquée lors de l'élaboration de la loi du 30 novembre 2021 contre la maltraitance animale et à travers l'Observatoire des carnivores domestiques, poursuit son action pour soutenir les maires dans cet engagement à travers la publication d'un guide pratique. Il a pour objectif de recenser les règles applicables et des bonnes pratiques qui ont fait leur preuve pour aider les élus. Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42811](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42811)

## SANTÉ

### BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL



L'AMF et la Mutualité Française ont publié la 3<sup>e</sup> édition de ce baromètre qui permet de suivre l'évolution des principaux indicateurs du bien-être collectif, de l'accès aux soins à la petite enfance, en

passant par le vieillissement et le handicap, et surtout d'objectiver les disparités entre départements. Cette édition s'enrichit d'un indicateur dédié à la santé mentale. Le constat est sans appel : deux ans après la précédente publication, les indicateurs clés stagnent ou régressent, révélant l'ancrage des fragilités sociales et sanitaires ainsi que l'aggravation des écarts territoriaux. Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42883](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42883)

## FINANCES

### ● SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES ET DES EPCI

Les deux études (l'une en partenariat avec la Banque postale, l'autre avec l'OFGL), présentées au Congrès, mettent en lumière une situation financière en 2024 à la fois active et fragili-

sée pour les communes et intercommunalités. L'investissement demeure important, signe d'un engagement fort des collectivités mais l'épargne brute recule, réduisant les marges de manœuvre pour financer les projets. L'endettement continue d'augmenter tandis que la trésorerie se dégrade, ce qui pèse sur la gestion quotidienne. Les ratios financiers révèlent également des écarts notables entre territoires, illustrant des niveaux de dépenses, de dette et de trésorerie très variables selon la taille des communes. Cette évolution appelle une vigilance accrue pour préserver la capacité d'action locale, notamment dans un contexte budgétaire toujours plus exigeant.

Voir sur [www.amf.asso.fr/Réf. BW42851 et 42822](http://www.amf.asso.fr/Réf. BW42851 et 42822)

### ● ANALYSE FINANCIÈRE DU BLOC COMMUNAL



L'AMF a étudié les perspectives financières du bloc communal qui confirment la pression croissante exercée sur les budgets des collectivités. Ponctions étatiques en hausse et coûts normatifs toujours

# Statut de l'élu local : de l'engagement aux réalisations

À près de trois mois des élections municipales, l'AMF se félicite de l'adoption définitive, à l'unanimité des suffrages exprimés, de la proposition de loi portant création d'un « statut de l'élu local ».

Fruit d'un travail de près de deux ans dans un contexte politique particulier, cette loi reprend une partie des 78 propositions formulées par l'AMF en octobre 2023, issues des travaux du groupe co-présidé par Catherine Lhéritier, maire de Valloire-sur-Cisse (41), et Frédéric Roig, maire de Pégairolles-de-l'Escalette (34).

Ce texte comprend de nombreuses avancées sur les conditions matérielles de l'exercice du mandat, les droits des élus en situation de handicap, la conciliation entre la vie professionnelle/familiale/étudiante et le mandat, les congés maternité et maladie, la sortie du mandat, la suppression de la notion de conflit d'intérêt public/public. Il est porteur d'un message positif à l'égard de l'engagement des citoyens quel que soit leur profil (jeunes, parents, personnes en situation de handicap, actifs...). Parmi les avancées figurent l'extension de la dotation particulière élu local (DPEL) aux communes de moins de 3 500 habitants, l'amélioration de la compensation des pertes de revenus en cas d'absence, ou encore la prise en charge élargie des frais de garde.

L'AMF salue l'implication des parlementaires et du gouvernement, qui ont mesuré l'intérêt de ce texte pour le bon déroulement du prochain mandat. Il constitue une étape utile pour l'engagement local même si certaines difficultés recensées par l'AMF persistent en matière sociale. Il en va ainsi de l'interférence du régime Ircantec avec les autres régimes de retraite, qui empêche l'accès aux droits sociaux, ou encore de l'impossibilité pour les élus retraités de leur activité professionnelle de percevoir une retraite au régime général lorsqu'ils y cotisent en tant qu'élus. Plusieurs décrets d'application seront nécessaires pour traduire ces mesures sur le terrain, et l'AMF salue l'engagement à les publier avant les élections municipales de mars 2026.

Enfin, si ce texte apporte des avancées certaines, il faudra aller plus loin pour lever les obstacles bureaucratiques, normatifs et financiers à l'action locale et à l'engagement. C'est l'objet des propositions de l'AMF pour la liberté locale, dans le cadre des discussions actuelles avec le Gouvernement. *Voir sur [www.amf.asso.fr/](http://www.amf.asso.fr/) Réf. BW42919*

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

### SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

L'AMF, en partenariat avec le CNFPT, a organisé une rencontre nationale des secrétaires généraux de mairie le 20 novembre dernier. La matinée, animée par Murielle Fabre, secrétaire générale de l'AMF, et Yohann Nédélec, président du CNFPT, a permis de faire le point sur l'évolution et l'avenir du métier, quatre ans après les 26 propositions de l'AMF et deux ans après la loi du 30 décembre 2023. La journée a alterné échanges, débats et tables rondes autour de deux thèmes majeurs : les contours du métier et son cadre juridique. L'après-midi a été consacré à un webinaire à destination des secrétaires généraux de mairie sur les principales évolutions intervenues dans leurs domaines de compétences : finances, ressources humaines, état civil, élections, assemblées, urbanisme, police du maire, gestion locale et intercommunalité.

*Retrouvez le guide et revoir la vidéo sur [www.amf.asso.fr/](http://www.amf.asso.fr/) Réf. BW42855*

## SÉCURITÉ LOCALE

### RENFORCER LES LIENS

À l'occasion du Congrès des maires, l'AMF et la Gendarmerie nationale ont signé une nouvelle convention destinée à approfondir un partenariat déjà solide. Cet accord marque une étape importante dans le renforcement des relations entre les élus et la Gendarmerie. La convention fixe un programme de travail ambitieux : la création de deux groupes de travail AMF-Gendarmerie pour mieux suivre les enjeux de sécurité locale ; le développement d'une offre de formation destinée aux élus locaux, afin de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de sécurité et de prévention ; le soutien à l'intégration territoriale des familles de gendarmes, pour renforcer l'ancrage local des personnels. Elle prévoit aussi une déclinaison opérationnelle dans les départements, en s'appuyant sur le réseau des associations de maires et les groupements de Gendarmerie, afin d'assurer une coopération de proximité durable et efficace.

*Voir sur [www.amf.asso.fr/](http://www.amf.asso.fr/) Réf. BW42870*

## L'action culturelle, un vrai levier

L'AMF a réalisé une enquête sur l'action culturelle dans les communes et les intercommunalités compétentes, qui relève d'une compétence facultative pour celles-ci. Les résultats de cette enquête permettent de dresser un panorama des actions engagées par les communes et les intercommunalités compétentes sur l'offre culturelle, les difficultés rencontrées et les moyens organisationnels et financiers mobilisés pour rendre accessible la culture à tous. Elles sont de nature à nourrir le dialogue entre l'AMF, le ministère de la Culture et ses partenaires.

*Voir sur [www.amf.asso.fr/](http://www.amf.asso.fr/) Réf. BW42840*

## Valoriser la filière fruits

Interfel et l'AMF ont signé une convention visant à consolider la promotion des fruits et légumes frais grâce à des initiatives institutionnelles menées toute l'année, ainsi qu'à la présence d'Interfel lors du Congrès annuel des maires et présidents d'intercommunalité de France. Cette collaboration illustre une volonté commune d'accompagner les territoires dans la sensibilisation à une alimentation plus équilibrée et accessible à tous.

## Partenariat avec la FFF

L'AMF et la Fédération Française de Football ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir le développement du football, en particulier féminin, et faciliter l'accès à la pratique pour tous. Ce partenariat vise aussi à accompagner les communes dans la gestion et l'adaptation de leurs infrastructures sportives aux enjeux écologiques et à renforcer la prévention, la cohésion locale et la coopération opérationnelle entre les collectivités et le réseau du football.

*Voir sur [www.amf.asso.fr/](http://www.amf.asso.fr/) Réf. BW42869*

# 25<sup>e</sup> édition du SMCL

Le 25<sup>e</sup> Salon des maires et des collectivités locales (SMCL), co-organisé par Infopro Digital et l'AMF en parallèle du 107<sup>e</sup> Congrès, a réuni plus de 65 000 visiteurs et 1 380 exposants.

Faire émerger le « Meilleur en Commun » pour apporter des réponses concrètes aux besoins locaux : tel était l'objectif de cette nouvelle édition du SMCL. Ainsi, elle fut, cette année encore, riche en rencontres, démonstrations et visites officielles.

### ■ Retour sur le Salon des sports

Le Salon des Sports et Parasports a notamment mis à l'honneur les nouvelles pratiques sportives inclusives à travers les démonstrations réalisées sur les terrains « Vis Ton sport » permettant de rendre le sport accessible à tous.

### ■ 2<sup>e</sup> Salon de la Biodiversité

Le Salon de la Biodiversité et du génie écologique a utilement constitué un espace privilégié d'échanges autour des retours d'expériences, des innovations et solutions de renaturation venus nourrir la réflexion des collectivités.

### ■ Zoom sur le stand AMF

Pour cette 25<sup>e</sup> édition, le stand de l'AMF sur le SMCL a été conçu pour refléter le caractère institutionnel de l'Association tout en constituant un espace chaleureux, convivial et ouvert sur le reste du salon, facilitant ainsi les rencontres et les échanges. Composé de différents espaces, parmi lesquels Fonpel, l'espace dédié aux associations départementales de maires ou encore la boutique



de l'AMF et ses articles fabriqués grâce au savoir-faire des communes françaises, le stand a de nouveau accueilli le plateau télévisé de la chaîne éphémère AMF TV. 31 émissions spéciales dont 27 initiées par l'AMF y ont été enregistrées. Par ailleurs, des dizaines d'interviews d'élus ont aussi été réalisées tout au long du SMCL et du Congrès. L'ensemble de ces séquences vidéo sont disponibles sur le site internet et la chaîne YouTube de l'AMF. Voir [www.salondesmaires.com](http://www.salondesmaires.com)

### MAIRES DE FRANCE. La lettre des maires et des présidents d'intercommunalité n° 440 | Gratuit

AMF - 41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07.  
Tél. 01 44 18 14 14. Fax. 01 44 18 14 15.  
Crédits photographiques : © Ville de Cannes, p. 1 ;  
© Arnaud Février et Aurélien Faidy pour l'AMF,  
p. 1, 2 et 3 ; © AdobeStock, p. 5 ; © AMF, p. 6.



### LE MAGAZINE AU SOMMAIRE DU N° 440 DE DÉCEMBRE 2025

**Élections municipales 2026** : plus de la moitié des maires veulent se représenter.

**Décentralisation**. Revenir aux principes fondateurs.

**Sécurité**. Les polices municipales ne pallieront pas un retrait de l'État.

**Santé**. Faire face aux difficultés d'accès aux soins.

**Recul du trait de côte**. Les maires sont en première ligne.

CITOYENNES, CITOYENS  
**OSEZ**  
**L'ENGAGEMENT !**

#lescommunesheureusement

ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

« Votre commune  
a besoin de vous. »

**AMF**  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ